**DECLARATION VERBALE DE MADAGASCAR**

**4ème CYCLE DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL – VIETNAM**

**Mardi 7 mai 2024**

**9h à 12h30**

Monsieur le Président,

Madagascar adresse une chaleureuse bienvenue à la délégation du Vietnam pour ce 4ème cycle de l’EPU et félicite son Gouvernement pour les réalisations effectuées, notamment :

* L’adoption de la stratégie nationale sur l'égalité des sexes pour 2021-2030 et la modification de la Loi sur la Prévention et le Contrôle de la violence domestique ainsi que son entrée en vigueur ;
* L’engagement du Vietnam en tant que membre du groupe restreint sur le changement climatique au sein du Conseil des Droits de l’Homme, notamment dans la présentation de projet de résolution sur la question concernant le lien étroit entre Droits de l’homme et changement climatique à l’instar de la Résolution A/HRC/53/L.9 lors de la 53ème session de ce Conseil en juin-juillet 2023 ;

Dans un esprit de dialogue constructif et fraternel, Madagascar adresse au Gouvernement vietnamien les recommandations suivantes :

* Redoubler d’efforts pour prévenir et combattre toutes les formes de violence à l’égard des femmes
* Considérer la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles.

Madagascar souhaite plein succès au Gouvernement vietnamien dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées dans le cadre de cet EPU.

Je vous remercie.